



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1570

Approbation d'un avenant à la convention de dépôt d'un fonds iconographique entre la Ville de Lyon - Bibliothèque municipale de Lyon et l'artiste Rajak OHANIAN

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1570 - APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE DEPOT D'UN FONDS ICONOGRAPHIQUE ENTRE LA VILLE DE LYON - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON ET L'ARTISTE RAJAK OHANIAN (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le fonds de Monsieur Ohanian s'inscrit dans le cadre du projet de constitution d'un fonds photographique remarquable au sein des collections de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Rajak Ohanian est un photographe lyonnais dont le travail est représenté dans les collections de la Bibliothèque municipale de Lyon à travers un don de 9 photographies et le dépôt des séries « Portrait d'une PME » et « Chicago » de l'artiste, fonds composé de 32 photographies.

Ce dépôt a fait l'objet d'une convention, conclue le 30 octobre 2020, précisant les conditions dans lesquelles Monsieur Ohanian, confie la gestion de ce fonds à la Bibliothèque municipale - Ville de Lyon. Le dépôt a été consenti pour une période de 18 mois.

Des échanges sont en cours entre la Ville et Monsieur Ohanian afin d'envisager une collaboration plus poussée quant à ce fonds de photographies et une intégration définitive dans les collections de la Bibliothèque municipale.

Aussi, dans l'attente, il convient de conclure un avenant à la convention initiale afin de prolonger la durée de ce dépôt jusqu'au 31 décembre 2022, afin de conserver les photographies à la Bibliothèque municipale.

Vu la convention de dépôt conclue le 30 octobre 2020 ;

Vu ledit avenant ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- L'avenant n° 1 à la convention de dépôt d'un fonds iconographique établie entre Monsieur Rajak Ohanian et la Ville de Lyon –BML est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signé ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET